



Le parc du Domaine de Sceaux

Lieu historique et classé, le parc du Domaine de Sceaux permet de flâner, marcher, courir ou pédaler chaque jour de l'année. Il est labellisé « Espace végétal écologique » et fait partie des « Jardins remarquables » reconnus par le ministère de la culture.

Même s'il a connu des aménagements, comme ceux imaginés par Léon Azéma au 20e siècle, le parc du Domaine de Sceaux, avec ses tracés de jardin à la française, conserve l'empreinte de Jean-Baptiste Colbert, son créateur, et d'André Le Nôtre, son premier jardinier.

HORAIRES

Propriété du département des Hauts-de-Seine, les 180 ha du parc de Sceaux sont ouverts gratuitement au public du lever au coucher du soleil.

- ▶ En janvier, 8h - 17h
- ▶ En février, 8h - 18h
- ▶ En mars, 7h30 - 19h puis 20h30
- ▶ En avril, 7h - 20h30
- ▶ En mai, juin, juillet 7h - 21h
- ▶ En août, 7h - 20h30
- ▶ En septembre, 7h30 - 20h
- ▶ En octobre, 8h - 19h puis 17h
- ▶ En novembre et décembre, 8h - 17h

CASCADES

- ▶ Le jet de l'Octogone et les mascarons de Rodin fonctionnent tous les jours
- ▶ Les déversoirs fonctionnent les lundis et mardis
- ▶ Les jets des cascades fonctionnent les mercredis, jeudis, vendredis, samedis et dimanches

Les effets d'eau cessent 30 minutes avant la fermeture du parc. Les bassins des cascades devant être nettoyés régulièrement, les cascades ne fonctionnent pas les premiers mardis et mercredis du mois.

DANS LE PARC

Le château abrite le musée départemental de Sceaux, les informations relatives au musée sont disponibles sur la page [Le musée départemental](#). Le Pavillon de l'Aurore et l'Orangerie sont ouverts aux visites chaque week-end lorsque les lieux ne sont pas utilisés pour des évènements.

Le parc du domaine départemental se compose de différents espaces parmi lesquels nous

pouvons citer :

- ▶ les parterres historiques dessinés par Le Nôtre avec leurs ifs séculaires ;
- ▶ le bassin de l'octogone, son jet, et les cascades ;
- ▶ le grand canal ;
- ▶ le bosquet nord et ses 150 cerisiers japonais bientôt centenaires ;
- ▶ plusieurs zones naturelles préservées ;
- ▶ une zone adaptée aux jeux en plein air, la plaine de la patte d'oie ;
- ▶ une aire de jeux pour enfants, à proximité de la plaine de l'orangerie ;
- ▶ un parcours sportif balisé long de 3,2 km ;
- ▶ une zone autorisée à la pratique de la pêche, l'octogone et une partie du grand canal ;
- ▶ une zone autorisée à la pratique du modélisme, la moitié sud du grand canal ;
- ▶ et plusieurs espaces clos spécialement conçus pour les chiens non tenus en laisse.

POUR PLUS D'INFORMATIONS



Domaine départemental de Sceaux - Parc et musée

📍 Domaine départemental de Sceaux - Parc et musée Sceaux
92330 - Sceaux

☎ Parc : 06 64 40 56 66

☎ Musée : 01 41 87 29 50

☎ Réservations : 01 41 87 29 71

🌐 [Site internet](#)

DANS LA RUBRIQUE :
«SCEAUX, SES PARCS ET SES JARDINS»

> LA COULÉE VERTE DU SUD PARISIEN

> LE JARDIN DE LA MÉNAGERIE

> LE JARDIN DES FÉLIBRES

> BOUTIQUE

RESSOURCES

Plan du domaine de Sceaux

> Télécharger le plan du parc de Sceaux



 01 46 61 19 03

MARDI
MERCREDI

- ▶ ENGAGEMENT DE SERVICE QUALIVILLES
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ ACCESSIBILITÉ
- ▶ MENTIONS LÉGALES

RÉSEAUX SOCIAUX

